

Sandweiler, le 22 décembre 2020

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, le **mardi 29 décembre 2020 à 16h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Discussion et vote du budget rectifié 2020
3. Discussion et vote du budget initial 2021
4. Compromis de vente pour l'acquisition d'un immeuble, sis rue d'Iltzig à Sandweiler
5. ALA – Alzheimer Luxembourg – Convention relative au droit prioritaire de la maison de séjour et de soins « Beim Goldknapp »
6. Modification du règlement-taxes concernant le cimetière à Sandweiler
7. Nomination d'un délégué politique à l'égalité des femmes-hommes
8. Nomination d'un délégué à l'égalité des femmes-hommes du personnel
9. Convention CIGR Syrdall 2021
10. Klima-Bündnis Lëtzebuerg – Résolution Mercosur
11. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

12. Fixation du salaire de deux salariés à tâche intellectuelle dans le cadre d'un contrat à durée déterminée

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

